

14

Intervenir auprès des personnes avec Autisme/TED et être personne ressource

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

Tout professionnel accompagnant ou susceptible d'accompagner des personnes présentant un Trouble Envahissant du Développement, désireux de se positionner comme référent au sein de sa structure

Durée

33 jours

Organisme de formation

➔ IRTS (en partenariat avec le Centre Ressources Autismes)

Date limite d'inscription

07/09/2018

Lieux & dates

➔ Groupe 1

METROPOLE LILLOISE

Du 1er au 3 oct. 2018
 + Du 5 au 9 nov. 2018
 + Du 3 au 7 déc. 2018
 + Du 15 au 18 jan. 2019
 + Du 4 au 8 fév. 2019
 + Du 4 au 8 mars 2019
 + Du 29 mars au 5 avr. 2019
 + Le 25 juin 2019

Interlocuteur Unifaf

ANTUNES Marie-Laure

marie-laure.antunes@unifaf.fr

03 28 82 01 04

Contexte

L'autisme et les troubles envahissants du développement sont de plus en plus fréquemment l'objet de questions au sein des structures sanitaires, médico-sociales et de scolarisation. La connaissance des mécanismes, des modalités d'accompagnement, et du réseau sont fondamentales.

L'accompagnement des personnes présentant un trouble envahissant du développement nécessite une connaissance approfondie de la manière dont ils appréhendent, comprennent et réagissent à leur environnement. L'élaboration et la mise en place du projet d'accompagnement exige une certaine expertise des méthodes, outils, programmes proposés. L'enjeu est de taille en termes de trajectoire développementale.

Les interventions proposées doivent être coordonnées et se voir associées des interventions éducatives, de soins et pédagogiques. Il est important de considérer chaque personne dans son individualité pour la mise en place d'interventions adaptées.

Les professionnels qui assurent cet accompagnement doivent maîtriser cette connaissance afin d'assurer une prise en charge adaptée aux besoins des personnes présentant un trouble envahissant du développement.

Objectifs

Doter les professionnels d'un savoir et d'un savoir-faire qui les conduit à être, au sein de leurs institutions, des ressources, des référents, en appui des équipes et au service des parcours des personnes accueillies qu'elles pourront contribuer à coordonner, en référence aux Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de l'ANESM.

- ➔ Identifier le fonctionnement autistique
- ➔ Connaître les outils, les méthodes d'évaluation, leur importance
- ➔ Identifier les méthodes d'accompagnement
- ➔ Découvrir les outils d'accompagnement
- ➔ Aborder la construction du projet d'accompagnement
- ➔ Aborder la construction d'un réseau partenarial

Prérequis

Tout professionnel accompagnant ou susceptible d'accompagner des personnes présentant un Trouble Envahissant du Développement, **désireux de se positionner comme référent au sein de sa structure.**

Contenu

10 modules de formation (231 h) + évaluation :

- ➔ Module 1 (3j – 21h) : Politiques publiques et état des connaissances sur les TED

- ⇒ Module 2 (5j – 35h) : Les aspects cognitifs, sensoriels, sensori-moteurs et somatiques
- ⇒ Module 3 (5j – 35h) : Repérage et évaluation diagnostique : garantir la concomitance à des actions immédiates d'accompagnement
- ⇒ Module 4 (4j – 28h) : Co-construire et coopérer autour du projet d'accompagnement
- ⇒ Module 5 (3j – 21h) : Développer l'autonomie des personnes avec autisme et valoriser leur rôle social
- ⇒ Module 6 (2j – 14h) : Pour une communication efficace des personnes avec autisme
- ⇒ Module 7 (4j – 28h) : La prévention et la gestion des comportements problématiques
- ⇒ Module Méthodologie (1j – 7h)
- ⇒ Module 8 (5j – 35h) : De l'enfance à l'adolescence à l'âge adulte : anticiper et accompagner les périodes de transition et les étapes charnières
- ⇒ Module Méthodologie (1j – 7h)
- ⇒ Evaluation – Jury (juin 2018)

Modalités de mise en stage

Cette formation comporte 105 heures de stage. Le stage s'effectue obligatoirement dans une structure accueillant des personnes présentant un Trouble Envahissant du Développement.